Faculté de Droit
Saint-Étienne

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATION ÉTUDIANTE

1. Nom de l'association : _____

2. Nom et coordonnées mail du président ou de la présidente : _____
_____

3. Montant de la demande : _____

4. Justification de la demande : _____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

5. Pièces justificatives à fournir en annexe de la demande, pièces concernant l'association :
- Pièce 1 : Statut de l'association
- Pièce 2 : Déclaration en préfecture des membres composant le bureau
- Pièce 3 : Extrait du compte bancaire
- Pièce 4 :Bilan financier faisant apparaître sur la dernière année les recettes et les dépenses
- Pièce 5 : Liste des membres de l'association avec nom, prénom et année d'études

Demandes à adresser au plus tard 1 mois avant la date prévue du conseil à Brigitte Pontvianne secrétaire du doyen : brigitte.pontvianne@univ-st-etienne.fr

Toute demande présentée hors délai ne sera pas prise en compte.